

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE 2015

en France Métropolitaine

## CLAUSE GENERALE

Nos ventes sont soumises aux présentes conditions générales qui prévalent toute condition d'achat, sauf dérogation formelle et expresse de notre part.

## PRIX

Nos prix sont exprimés en euros et peuvent être modifiés sans préavis en cours d'année, le dernier Tarif faisant foi pour toute facturation.

## FRAIS DE PORT

Un forfait de 15 € euros HT est demandé pour toute commande < à 500 € HT, Franco de port pour toute commande > à 500 € HT

## LIVRAISON

Le délai de livraison est donné à titre indicatif et sans engagement de notre part. Les retards ne peuvent justifier ni la demande de dommage et intérêts ni le refus de la marchandise. Toute marchandise voyage aux risques et péril du destinataire, quel que soit le mode de transport ou les modalités de règlement du prix du transport . Toute réclamation doit être signalée au transporteur, dont le nom figure sur le bordereau, et confirmée par lettre recommandée sous 48 h.

## GARANTIE

Dans la limite et sous la responsabilité du fournisseur de l'appareil défectueux, nous déclinons toute responsabilité pour tout accident aux personnes et aux biens, quel qu'il soit, pouvant résulter de l'emploi et du fonctionnement des marchandises. Textes et photos non contractuelles. La responsabilité de Prest-Equip ne peut en aucun cas dépasser la valeur de la marchandise livrée, hors taxes et départ de notre magasin.

## LE PAIEMENT

paiement à la commande : Merci de libeller votre chèque à l'ordre de :  
Prest-Equip

## RESERVE DE PROPRIETE

En application de la loi N.H.80.335 du 12/05/1980, le vendeur se réserve expressément la propriété des marchandises livrées jusqu'au paiement intégral de leur prix en principal et en intérêt. Les marchandises resteront la propriété du vendeur jusqu'au paiement intégral de leur prix, mais l'acheteur en deviendra responsable dès leur remise matérielle, le transfert de possession entraînant celui des risques. En cas de non paiement, l'acheteur devra restituer, par envoi recommandé, les marchandises livrées dans leurs emballages d'origine et les frais de retour seront à sa charge.

## CONTESTATIONS

En cas de contestation, seul le Tribunal de Nancy sera compétent.